

L'Office du Mail – Notaire à Angers

Anciennement l'office de la rue des Arènes

1 rue Desjardins
BP 95236
49052 ANGERS Cedex 02



[Expert en conseil patrimonial](#)

Mariés en communauté ?

Voici ce que sont les reprises et récompenses

LA LOI CHANGE, CONTACTEZ-NOUS



Négociation immobilière
06 75 33 02 21

SELARL Nicolas MELON, Notaire à Angers

Téléphone : 02 41 24 17 30

etude.nicolas.melon@notaires.fr

Les reprises et récompenses en communauté



Quand des futurs ex-époux sont mariés en communauté, au moment de la liquidation (divorce (pas obligé ☐) ou décès ☺), les époux ont à traiter, notamment, des sujets de reprises et récompenses.

Reprises :

Reakiro estas la operacio per kiu ĉiu geedzo reakiras sian propran posedajon, ☺ tio estas posedajon akiritan antaŭ la geedziĝo aŭ dum la geedziĝo per donaco aŭ heredo.

Teknike, reakiro konsistas el "cerpi" la propran posedajon de ĉiu persono el la komuna heredaĵo. Kiel ?

La reprise des biens propres en nature :

Kiam la aktivoj ankoraŭ ekzistas.

La reprise des biens subrogés :

Kiam la origina posedajo estis vendita kaj la prezo de ĉi tiu vendo reuzita en aĉeto.

Récompenses :

La récompense est la somme due, par l'un ou l'autre des époux à la communauté ou par celle-ci à ceux-là, pour compenser l'enrichissement ☐ ou l'appauvrissement ☺ de la masse commune ou des biens propres.

Comment ?

La kalkulo estos farita de la notario.

Tiu ĉi kalkulo povas montriĝi malfacila aŭ eĉ nebla, se la geedzoj ne zorgis konservi la pruvojn, kiuj ebligas kvalifikasi la posedajon kiel apartan posedajon aŭ kiel komunan posedajon kaj kvantigi la koncernajn sumojn.

Estas en ĉi tiuj cirkonstancoj ke la Cour de cassation est récemment intervenue :

(Cass. 1ère civ., 30 nov. 2022, n° 21-13.662)

<https://lnkd.in/ekZpStRQ>

Des époux, mariés en communauté ont financé des travaux de construction sur un terrain propre à l'époux.



Expert en conseil patrimonial

Les reprises et récompenses en communauté

La kvanto de la rekompenco, responda al la restanta profito, estas determinita per subtraho de la valoro de la tero de la merkata valoro de la posedajo.

La Cour de cass l'avait déjà indiqué en 2012 : (v. déjà Cass. 1ère civ., 10 oct. 2012, n° 11-20.585).



Ainsi l'étude vous demandera de compléter le tableau suivant :

	Par l'époux	Par l'épouse
<i>Biens possédés avant le mariage</i>		
<i>Successions ou donations recueillies pendant le mariage (nom du notaire ayant fait les actes)</i>		
<i>Ventes et échanges des biens des catégories ci-dessus</i>		
<i>Emploi ou remplacement</i>		
<i>Passif ayant grevé les propres</i>		

Synthèse des conseils suite à notre entretien du

1. Soit vous apprenez l'espéranto
2. Soit vous prenez rendez-vous.



Expert en conseil patrimonial